

Questions orales

Le ministre pourrait-il expliquer à la Chambre et à ceux d'entre nous qui comprennent l'importance du système Candu et constatent que cette industrie de pointe est en perte de vitesse, quelle est sa politique en matière nucléaire? Autrement, pourrait-il nous dire pourquoi il craint de la soumettre à l'examen collectif?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, je ferai volontiers une déclaration à ce sujet à la première occasion. Pour dire le vrai, personne ne m'a posé de question à ce sujet lorsque j'ai comparu il y a quelques mois devant le comité parlementaire. Je vais trouver des occasions de fournir au député tous les renseignements qu'il souhaite à ce sujet. Je pourrais par exemple lui répondre au cours de la période des questions s'il me posait une question précise.

LES TAUX D'INTÉRÊT APPLICABLES AUX EXPORTATIONS

M. G. M. Gurbin (Bruce-Grey): Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Finances. Au printemps de 1981, il a déclaré publiquement qu'il n'était pas disposé à réduire les taux d'intérêt pour avantager nos exportations de matériel nucléaire. Il est cependant devenu très évident ces derniers mois que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources l'a incité à revenir sur cette position et a réussi à le convaincre. En effet, il propose maintenant aux Mexicains un marché qui pourrait coûter 300 millions de dollars par année aux contribuables canadiens.

Si le ministre des Finances a pu reconsidérer sa position et comprendre la nécessité de favoriser cette transaction avec les Mexicains, pourquoi ne reconnaît-il pas les besoins des 350,000 agriculteurs canadiens, des centaines de milliers de propriétaires canadiens et des milliers d'hommes d'affaires canadiens qui sont écrasés sous le poids de ces taux d'intérêt élevés?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, en ce qui concerne la transaction commerciale dont a parlé le député dans son entrée en matière, il devrait adresser sa question au ministre du Commerce.

Je fais remarquer au député que je me suis effectivement efforcé dans mon budget de procurer un soulagement aux agriculteurs en difficulté financière par le truchement de la Société du crédit agricole. J'ai tenté de procurer un soulagement aux propriétaires que les taux d'intérêt élevés mettaient dans une situation très difficile, et j'ai tâché d'en faire autant pour les chefs de petite entreprise en difficulté financière grâce au programme d'obligations pour l'expansion de la petite entreprise. Il s'agissait là d'efforts sérieux pour remédier au problème dont a parlé le député.

En fait, si je me rappelle bien, il était du nombre des députés qui m'ont prié il y a quelque temps d'appliquer le programme d'obligations pour l'expansion de la petite entreprise également aux agriculteurs et aux entreprises non constituées en sociétés. J'ai retenu ses suggestions et ai fait inclure ces dispositions dans le budget.

L'EMPLOI

ON DEMANDE DES RENSEIGNEMENTS SUR LE PROGRAMME NATIONAL DE FORMATION

M. Albert Cooper (Peace River): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. La société Petro-Canada essaie maintenant d'embaucher des travailleurs venus d'Angleterre, pour remplir des emplois au Canada que 142,000 jeunes Canadiens cherchent désespérément du travail depuis un an. La question que je pose au ministre est la suivante: Quand aurons-nous des renseignements détaillés, et je dis bien «détaillés», au sujet du nouveau Programme national de formation?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, comme je l'ai expliqué tout à l'heure au collègue du député, nous avons déjà présenté une série très détaillée de propositions qui ont été émises le 6 janvier dernier. Nous avons longuement discuté avec les gouvernements provinciaux qui appliquent nombre de ces programmes, comme le sait le député, par l'entremise de leurs établissements de formation et de concert avec les compagnies du secteur privé.

Nous attendons maintenant la réponse des gouvernements provinciaux afin de présenter un projet de loi et de signer de nouveaux accords en vertu du programme de formation.

Nous avons donné des directives très claires aux sociétés pétrolières du Canada. Elles doivent employer de préférence des travailleurs canadiens, lorsqu'ils sont disponibles et qu'ils ont la compétence voulue. Nous avons particulièrement tenu à nous assurer que les grandes sociétés de l'industrie extractive qui réalisent des projets importants accordent ce traitement préférentiel. Toutefois, nous ne pouvons pas ralentir le progrès si nous n'avons pas ici les travailleurs spécialisés qu'il nous faut. Nous devons permettre aux employeurs d'en faire venir de l'étranger. Voilà pourquoi il est important de convaincre les gouvernements provinciaux et je demande l'aide du député à cet égard; il peut en effet prier les députés provinciaux de sa province de collaborer avec nous à l'élaboration d'un programme amélioré de formation afin que les jeunes Canadiens puissent acquérir la compétence recherchée pour les emplois existants et que nous n'investissions pas dans la formation en vue d'emplois qui n'existent pas.

LES PROGRAMMES DE FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES

M. Albert Cooper (Peace River): Madame le Président, j'ai étudié les renseignements détaillés provenant du bureau du ministre, ainsi que les propositions expédiées aux provinces. Rien ne nous permet de savoir dans quelle mesure le programme sera efficace.

Les données que j'ai reçues de Statistique Canada révèlent que, de 1971 à 1980, les prestations d'assurance-chômage ont augmenté de près de 500 p. 100. Durant la même période, les programmes de formation professionnelle des adultes ont diminué de 75 p. 100. Comment le ministre peut-il justifier cela?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, je ne le justifie pas, car je ne crois pas que ces données statistiques soient exactes. Chose certaine, nous avons créé un nombre appréciable d'emplois dans le cadre du programme de formation professionnelle. Cette année seulement, nous dépenserons près de 860 millions